

# Le Mét@llo Normand

La lettre électronique de la CFDT Métallurgie Normandie



Numéro 12 – Juillet 2014

Bonjour à tous,

En 2008, la fédération de la métallurgie mettait en œuvre le regroupement des deux Unions Métaux basse et haut-normandes pour constituer une Union Métaux Normandie. Comme d'autres organismes ou institutions (CARSAT, Pôle de compétitivité Moveo, Normandie Aéro Espace,...), nous devancions le projet de réunification de la Normandie en exposant nos réflexions sur les filières industrielles et la cohérence du territoire normand, la complémentarité des territoires hauts et bas-normands pour enrayer la désindustrialisation. Aujourd'hui, la Normandie est en marche et l'idée a fait son chemin.

La section Clémessy basée à Bihorel et dispersée sur le territoire normand avait fait parler d'elle dans *le Mét@llo Normand n°8* avec une reconnaissance de discrimination syndicale au tribunal. Aujourd'hui, malgré une direction multipliant les pressions sur la section CFDT, et en particulier son délégué syndical central basé à Bihorel, la CFDT vient de remporter les élections en frôlant les 80%. La preuve que les salariés ne s'y trompent pas.

Dans le bassin de Caen, un plan social comptant 111 suppressions de postes est en cours chez Renault Trucks, la CFDT va signer un accord majoritaire d'accompagnement. Nous y reviendrons très certainement.

Enfin, en cette période de 3<sup>e</sup> conférence sociale, *le Mét@llo Normand* vous transmet le communiqué de la FGMM-CFDT qui désapprouve le report du compte pénibilité. La journée Vie et Santé au Travail du 27 novembre 2014 devrait porter sur ce thème, nous y reviendrons après l'été.

Bonnes vacances.

Pour l'UmN  
Cécile Maire  
Secrétaire Générale

UmN-CFDT 10-18 quartier du Grand Parc 14200 Hérouville-Saint-Clair

02.31.95.76.65

[umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr)

Edition de la lettre électronique : Cécile Maire

Comité de relecture : Pascal Gervaise, Bernard Pivain, Jean-Claude Rongieras

**POUR S'ABONNER au Mét@llo Normand...**

Les secrétaires de syndicats sont chargés de transmettre une liste d'adresses mail destinataires de cette lettre électronique.

Si vous souhaitez inscrire d'autres personnes ou au contraire ne plus recevoir cette lettre, faites le savoir à votre secrétaire de syndicat ou à [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr)

*Le Mét@llo Normand* est actuellement diffusé aux militants listés par les syndicats, aux membres du Bureau de l'UmN, aux animateurs de formations de l'UmN, aux Unions Régionales Interprofessionnelles, à la Fédération.

**POUR FIGURER dans le Mét@llo Normand...**

Merci de transmettre tracts et articles de presse sur [umncfdt@orange.fr](mailto:umncfdt@orange.fr) en informant votre syndicat.

**Nomination :**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, Philippe Portier est le nouveau secrétaire général de la FGMM-CFDT.



## ***Report du compte pénibilité, un enjeu de justice sociale en voie d'enterrement ?***

Le gouvernement vient d'annoncer un report d'un an, pour début 2016, de l'ouverture du droit à un compte pénibilité : c'est une bien mauvaise nouvelle pour les travailleurs exposés, nombreux dans la métallurgie.

Estimant qu'il « y a une focalisation » sur le sujet du compte pénibilité et ne voulant pas « qu'il cristallise les tensions », le Premier ministre annonce qu'il va « demander à François Rebsamen ministre du Travail et à Marisol Touraine ministre de la Santé de reprendre les projets de décret pour aller plus loin dans la simplification et la sécurisation du dispositif ».

**Le gouvernement a ainsi cédé bien facilement aux arguments du patronat** même si nous sommes d'accord pour simplifier la vie des entreprises, cela ne peut pas se faire au prix de la santé des salariés.

Ce sont de mauvaises raisons qui ont été à l'origine de la demande des employeurs et de la reculade du gouvernement : il ne sera jamais simple de comptabiliser les pénibilités vécues par les salariés sur leur poste de travail, pour le transformer en points et en droits à raccourcir ou transformer par la formation sa durée de travail dans sa carrière. Faire encore plus simple que les projets de décrets actuels ne nous semble pas possible, au risque de n'aboutir qu'à une coquille vide ! C'est notre crainte désormais.

Pour la FGMM CFDT, il faut se rappeler **le sens de la mise en œuvre d'un compte pénibilité**. Il s'agit d'une compensation pour être ou avoir été exposé au cours de son parcours professionnel à des risques professionnels liés à :

- des contraintes physiques marquées,
- un environnement physique agressif,
- certains rythmes de travail,

susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé du travailleur.

Depuis 2003, il est incontestable et prouvé par de nombreuses études que la pénibilité du travail altère, sous certaines conditions, la durée de vie et donc la retraite en bonne santé, et que l'espérance de vie, entre les catégories socioprofessionnelles les plus exposées et celles qui le sont le moins, est de plus de sept années.

L'échec de la négociation interprofessionnelle de 2008 est totalement de la responsabilité de la partie patronale qui ne voulait pas payer le coût de la réparation. Dans la branche métallurgie, la négociation pénibilités a échoué en 2011, pour des raisons similaires.

L'orientation que semble prendre le gouvernement de faire démarrer le compte pénibilités pour certaines branches, et pas d'autres, nous inquiète : aucune branche ne peut à elle seule assumer réellement la compensation nécessaire, et **seul un système interprofessionnel solidaire qui mobilise toutes les entreprises peut rendre justice** à ceux qui paient de leur santé la compétitivité de notre économie.

La FGMM CFDT appelle les acteurs, quels qu'ils soient à assumer leurs responsabilités, et à faire plus encore confiance au dialogue social pour négocier et discuter des compromis nécessaires à fonctionner dans une société apaisée.

C'est un enjeu de justice sociale, élément incontournable d'un pacte de responsabilité.

## *Le Havre : une convention de dialogue social sur la construction des éoliennes en mer*

Suite à une demande CFDT il y a plusieurs mois, l'UIMM du Havre et Areva ont proposé une convention de coopération sur l'emploi et le dialogue social au Havre autour du chantier des éoliennes offshore, avec les organisations syndicales, l'Etat et Pôle Emploi. A partir d'un premier texte rédigé par l'UIMM, la CFDT a fait des propositions ou commentaires qui portaient sur :

- La nécessité de préciser la responsabilité d'AREVA (signataire de la convention) et l'organisation GAMESA qui sera la vitrine de l'usine La nécessité d'engager AREVA / GAMESA mais aussi les entreprises sous-traitantes par le biais de l'UIMM.  
→ partiellement entendu
- La priorité d'embauches territoriale, un objectif chiffré pour l'alternance → entendu
- La définition du rôle du comité de suivi : quelles missions, quelle fréquence, quels moyens pour les organisations syndicales territoriales → pas entendu

La CFDT s'est déclarée signataire (syndicat Métaux du Havre) et siègera dans les réunions biennuelles prévues par l'accord car on ne peut se mettre à l'écart d'une initiative que l'on soutient. Même si la CFDT craint que cette convention ne mette les organisations syndicales davantage en position de spectateur que d'acteur, l'information sera au moins là.



## Basse-Normandie : 3 accords salaires signés pour 2014 au côté de FO, CFTC et CFE-CGC

La CFDT Métallurgie Basse-Normandie a signé les accords relatifs aux minima conventionnels pour 2014. Les négociations ont eu lieu dans les trois départements de la région : le Calvados (signature le 12 juin), l'Orne (signature le 12 juin) et la Manche (signature le 6 juin). **La CFDT est devenue incontournable en 2014 en Basse-Normandie** : la représentativité a placé la CFDT en situation d'arbitrer l'existence des accords dans les trois cas. Fait nouveau également cette année, la fusion des chambres patronales Orne et Calvados a conduit à une grille commune.

La CFDT a été écoutée sur l'orientation des efforts consentis par l'UIMM. Compte tenu des nécessités de recrutement et de qualification en Basse-Normandie, **la CFDT juge néanmoins très insuffisants la grille de salaires et le point**. C'est une problématique que la CFDT a longuement développé lors de la négociation.

Cette signature CFDT n'a rien d'un acquis pour les prochaines négociations annuelles mais c'est un premier pas timide de l'UIMM dans le sens des revendications CFDT. Reste à faire connaître et à faire appliquer cet accord. À l'heure où le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des Français, les délégués CFDT souhaitent faire bénéficier aux salariés de la région des avancées obtenues par la négociation.

*Salaires brut annuel (€), primes exceptionnelles et primes d'ancienneté exclues.*

*Le point sert au calcul de la prime d'ancienneté.*

Coefficient	Calvados 2014	augm vs 2013	Orne 2014	augm vs 2013	Manche 2014 (ouvriers, adm, tech)	Manche 2014 (agents de maîtrise)	augm vs 2012 (ouvriers, adm, tech)
140	17390	1,25%	17390	1,25%	17390		2,63%
145	17400	1,22%	17400	1,22%	17400		2,65%
155	17410	1,22%	17410	1,22%	17410		2,68%
170	17500	1,39%	17500	1,27%	17520		2,70%
180	17530	1,33%	17530	1,27%	17560		2,69%
190	17720	1,26%	17720	1,55%	17750		2,87%
215	17930	1,50%	17930	1,30%	17965	18155	2,89%
225	18030	1,35%	18030	1,29%	18090		2,90%
240	18760	1,54%	18760	1,30%	18800	19320	2,90%
255	19670	1,24%	19670	1,86%	19680	20100	2,90%
270	20800	1,27%	20800	1,96%	20775	20775	3,03%
285	21750	1,23%	21750	1,54%	21770	22570	2,79%
305	23250	1,15%	23250	1,71%	23255	24270	2,81%
335	25720	2,06%	25720	1,10%	25725	26550	2,78%
365	27890	1,79%	27890	1,12%	27975	28605	2,77%
395	29830	1,14%	29830	1,12%	29890	30100	2,79%
Valeur Point	4,30	2,14%	4,30	1,18%	4,32	4,32	2,37%

## **48ème congrès confédéral à Marseille : interventions des syndicats métaux normands à la tribune sur le rapport d'activité 2010-2014**

### **Intervention CFDT METAUX MANCHE (Bernard Pivain)**

Bonjour à toutes et à tous

Le syndicat de la métallurgie de la Manche est heureux de participer au congrès de la confédération. C'est un moment privilégié pour les syndicats. Je tiens à remercier la région PACA pour son accueil et tous les bénévoles pour l'organisation de ce congrès.

Les quatre années qui viennent de passer ont été riches en actualité, le rapport d'activité le démontre. Notre intervention, se fera en deux étapes, les satisfactions lors de ces deux dernières années, et puis les interrogations sur la situation à venir. Pourquoi sur les deux dernières années ?, tout simplement par rapport à la fusion de deux syndicats en avril 2012 et la création du syndicat Métallurgie de la Manche.

L'assemblée générale à mi-mandat a été une grande réussite avec beaucoup de changement, un nouveau secrétaire général, changement dans la communication de l'organisation, changement de logo, un site plus agréable, une presse rénovée, etc. Bref une CFDT dans l'air du temps. Le 10 octobre 2013 le rassemblement des élus aura été lui aussi une belle réussite avec des témoignages au plus proche du terrain, et un retour d'expérience pour l'ensemble de l'organisation. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette journée. La CFDT durant ce mandat aura été au cœur des débats et plus particulièrement au cœur de l'actualité. La crise que subit l'Europe touche de plein fouet notre pays, il faut réformer notre société, avec plus de social, plus d'équité, plus de justice. La CFDT est très présente dans ce changement notamment par son engagement sur les réformes des retraites, le pacte de responsabilité, la qualité de vie au travail, la formation, le dialogue social, UNEDIC, etc..

La confédération ne doit pas s'engager dans la rapidité, elle doit prendre le recul nécessaire avant de s'exprimer dans les médias. Pas toujours comprise, même au sein de l'organisation prenons l'exemple du pacte de responsabilité c'est une situation compliquée. La CFDT semble dans une position fragile, avec sa base et auprès des salariés. Après avoir dit très fortement que l'on ne signerait pas sans engagement quantitatif, on se retrouve associés à ce « pacte », après un simple renvoi vers le niveau de négociation des branches. Pour nous, j'imagine assez mal des branches peu structurées (et elles sont nombreuses) obtenir des engagements sur l'emploi significatif du patronat. Dans les TPE, qui sont un gisement d'emplois, s'il est difficile de croire à des engagements, il est également difficile de croire à des embauches sur l'unique base de la suppression des cotisations famille. Je n'aime pas l'expression « des cadeaux aux patrons », que l'on entend chez les détracteurs du « pacte » mais aussi très largement dans nos rangs. Pourtant, j'ai beaucoup de mal aujourd'hui à croire à ce « pacte » et par suite à convaincre de la nécessité de l'engagement de la CFDT dans cette voie. Ce qui alimente le doute, c'est la quasi-certitude que les baisses de charge vont arriver avant l'issue des négos de branches et à coup sûr avant l'évaluation des accords de branches. Si tant est que l'on signe des accords de branches contraignants et qu'on sache les faire appliquer. Nos militants sont dubitatifs. Certains choisissent de se recentrer sur leur entreprise face à la complexité du sujet mais aussi face à la position CFDT. Certains redoutent les attaques du camp CGT FO dont la position est beaucoup plus facile. Il y a une demande d'explications, de pédagogie, de soutien des structures de la part des militants.

La révision de la directive Européenne sur le détachement des travailleurs étrangers a été au cœur des débats dans notre syndicat, nous avons été sollicités et nous le sommes toujours notamment sur le chantier EPR avec des pratiques indignes de notre société de la part d'employeur peu scrupuleux. Sous couvert de manque de manœuvres ou de métier en tension, l'utilisation de travailleurs détachés à bas coût se répand à vitesse grand V sur notre bassin d'emploi. Avec pour conséquence, une concurrence déloyale et des salaires tirés vers le bas. Malgré les efforts consentis pour prendre en compte les exigences et les faire progresser vers une Europe Sociale, ce compromis ne répond pas à nos attentes.

## 48ème congrès confédéral à Marseille : interventions des syndicats métaux normands (suite)

Concernant la protection sociale, celle-ci revêt ce paradoxe d'être à la fois proche du quotidien des salariés et éloignée de l'action des syndicats. Pourtant les sujets ne manquent pas, les retraites, l'accès aux soins, la perte d'autonomie, la politique familiale etc... 75% des français estimaient que la santé et la protection sociale n'apparaissent pas comme des priorités dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle de 2012. Pourtant les attentes des français sont fortes dans ce domaine. La santé apparaît en effet, aujourd'hui parmi les priorités à égalité avec le pouvoir d'achat, derrière l'emploi et devant la réduction de la dette publique. Nombreux sont les français qui estiment que leur budget santé va augmenter dans les années à venir, notamment le coût des mutuelles, les dépenses restant à la charge des patients, le coût des hospitalisations, le prix des médicaments, les dépassements d'honoraires. 35% des français indiquent avoir renoncé à des soins et 50% indiquent avoir déjà reporté des soins. Enfin 9% des français déclarent déjà vouloir renoncer à leur mutuelle ou à leur assurance santé du fait de la hausse récente de leur coût. C'est pour toutes ces raisons que nous devons mener ces débats dans nos syndicats.

Je ne pouvais pas finir mon intervention sans parler de GASEL, je ne vais pas revenir sur les problèmes rencontrés par les syndicats, mais rendre hommage à tous les trésoriers de syndicat qui ont été d'une efficacité exemplaire. Merci à eux.

Je vous souhaite un bon congrès.

### **Intervention CFDT METAUX CAEN (Stéphane Angerville)**

Depuis le congrès de Tours, notre Syndicat a continué de se stabiliser en restant aux alentours de 700 adhérents. Au niveau Professionnel, notre Syndicat a soutenu la nouvelle secrétaire de notre Union Métaux Normandie Cécile Maire, l'orientation qu'elle a portée, s'inscrit dans le prolongement de la précédente activité qui a notamment permis de regrouper avec succès les Unions Professionnelles Régionales Métaux Haute et Basse Normandie. Notre Syndicat a aussi soutenu, le nouveau Secrétaire de l'URI Basse-Normandie, Bertrand Brière, qui assume efficacement la lourde tâche de ressouder collectivement les différentes sensibilités de notre organisation Régionale. A ce jour, l'implication du Syndicat n'est pas suffisante dans les structures, elle ne repose que sur quelques individus. Le Syndicat, dont le congrès est en novembre 2014, travaille actuellement à la mise en place d'une équipe, pour instaurer un travail plus collectif autour d'un nouveau Secrétaire.

Durant ces 4 ans, l'emploi dans les entreprises où nous sommes implantées ne fait que baisser et dangereusement pour la pérennité de certaines. Comment arrêter cette spirale de destruction de l'emploi dans notre branche, qui a commencé depuis longtemps, mais qui s'est accéléré depuis la crise de 2008. Tant que l'on ne retrouve pas un bon niveau de croissance, l'emploi ne repartira pas, laissant tant de salariés sur le « carreau ». Nous sommes particulièrement inquiets pour l'avenir des salariés de plus de 50 ans. Malgré cela, nos équipes ne restent pas inactives, pour le futur de leurs sites. Certains font des CV de site, comme Bosch Mondeville, NXP et d'autres devraient les rejoindre.

### **Impacts des nouveaux accords Nationaux**

L'ANI, beaucoup de bruit, pour une nouvelle Loi, qui apporte de nouveaux droits, et aussi certaines restrictions sur le « timing » des négociations des PSE, mais pour le vivre actuellement chez Renault Trucks, rien d'insurmontable. Le grand changement, c'est le pouvoir de la DIRECCTE lors d'un PSE. L'entreprise l'a bien compris et « tisse » des rapports avec elle, à voir dans l'avenir, mais les DIRECCTE risquent de se laisser influencer par les grandes entreprises, sans doute la CFDT devra s'y préparer. Suite à la signature de l'ANI, la généralisation des mutuelles est une avancée pour tous les salariés, mais l'impact financier sur la taxation des cotisations plus les hausses continues (TVA, Impôt...), tombent au plus mauvais moment. Négocier au niveau National, et ne pas se préoccuper de la mise en oeuvre financière de la Mutuelle pour tous les salariés, c'est léger.

## 48ème congrès confédéral à Marseille : interventions des syndicats métaux normands (suite)

### Les retraites

La CFDT avait voté au Congrès de Tours, une réforme systémique, avec un mandat clair et difficile, mais qui aurait au moins l'audace de pérenniser une fois pour toutes les régimes des retraites, même si cela avait fait des mécontentements. Le Gouvernement s'est dégonflé d'y aller et préfère pratiquer la hausse des cotisations. Les pertes d'emplois sont de plus en plus importantes, moins de rentrées d'argent dans le système, il ne peut être pérenne. On nous dit, on a obtenu la Pénibilité, mais une réforme des retraites ne peut être validée par le seul mot « Pénibilité », c'est une simple reconnaissance des conditions de travail.

Le Medef demande un moratoire sur la Pénibilité et bénéficie des baisses de charge liée au Pacte de Responsabilité, comment peut-on croire que l'on va maintenant lui demander de payer. Notre Syndicat avait déposé un amendement pour remettre « systémique » au lieu de « en profondeur », il a été intégré dans l'article sur ce point. L'allongement de la retraite de 65 à 67 ans, la question est de savoir si la complémentaire suivra le régime général. C'est une question importante, à laquelle il serait bien de répondre rapidement, car ce n'est plus de pénibilité qu'il faudra parler, mais de dépendance.

### Pacte de Responsabilité

Après avoir dit très fortement que l'on ne signerait pas sans engagement quantitatif, on se retrouve associé à ce « pacte », après un simple renvoi vers le niveau de négociation des branches. Notre syndicat imagine assez mal des branches peu structurées (et elles sont nombreuses) obtenir des engagements sur l'emploi significatifs du patronat. Dans les TPE, qui sont un gisement d'emplois, s'il est difficile de croire à des engagements, il est également difficile de croire à des embauches sur l'unique base de la suppression des cotisations famille. Dans la métallurgie, qu'espère-t-on avoir comme engagements chiffrés ? Ce pourrait être le nombre d'apprentis ou d'embauches sur des métiers en tension. Où est le « gagnant gagnant » si cher à notre organisation ?

### 1<sup>er</sup> mai

Certains militants de sections, ne comprennent pas le mot d'ordre de la Confédération pour le 1er mai, faire des débats sur l'Europe avec l'UNSA, pour eux, le 1er mai, c'est la fête du travail, et quand dans la presse on annonce 200 militants au débat où est notre Secrétaire Général, nos militants font tête basse et ont du mal à faire passer le message de la Confédération.

### GASEL : La Gestion Aléatoire des Syndicats en Ligne

Notre trésorier est content de la mise en place de GASEL, partant en retraite, il avait peur de « s'emmerder ». Avec les bugs et toutes les charges que l'on a mis sur le dos des trésoriers, il n'a pas vu le temps passer.

### Syndicat / pouvoir politique

Pour beaucoup d'entre nous, la séparation du monde politique et du monde syndicalisme est primordial, attention à ne pas l'oublier, cela est notre ligne de conduite depuis plusieurs décennies, la CFDT n'a pas appelé à voter Hollande, la CGT oui. Mais depuis la CFDT valide presque sans exception, toutes les réformes sociales, sont-elles toutes justes ?

### Pour conclure

Malgré ces critiques, le syndicat Métaux Caen, tient à dire que le projet de résolution de la CNAS est vraiment le bienvenu dans ces moments difficiles pour nos adhérents, on peut que s'en féliciter.

Je tenais au nom du syndicat à remercier Dominique Gillier, notre Secrétaire Général de la FGMM, qui va partir le mois prochain, mes 9 ans de Secrétaire du Syndicat auront été faits sous sa responsabilité, que l'on apprécie ou pas Dominique, on ne peut que respecter le Patron des Métaux CFDT. Merci Dominique que ta nouvelle vie t'apporte autant que tu as donné à tes grognards de métaux dont je fais partie.

Merci à tous.



## 48ème congrès confédéral à Marseille : interventions des syndicats métaux normands (suite)

### Intervention SPEA Basse-Normandie (Sébastien Heurtevent)

Bonjour à toutes et à tous,

Quatre années se sont écoulées depuis le dernier congrès de Tours, quatre années riches d'événements et d'activités intenses pour les syndicats CFDT. Le Syndicat des Personnels de l'Energie Atomique de Basse Normandie n'a pas échappé à cette règle car il s'est investi dans de nombreux dossiers avec des fortunes diverses mais toujours avec l'énergie de l'engagement. Preuve en est notre engagement en 2010 contre la réforme des retraites. Le SPEA Basse Normandie a défendu ardemment dans la rue une retraite juste pour tous. Cette fois, nous n'avons pas eu à subir le mot compte triple de la CFDT « acceptable » et, il faut l'avouer la communication et les outils mis à la disposition des militants étaient de qualité et très appréciés. Néanmoins, notre syndicat est surpris que le sujet des retraites ne soit plus à l'ordre du jour depuis la réforme Hollande de 2013. Cette dernière réforme corrige certes des inégalités mais ne répond pas à toutes les problématiques de sauvegarde de notre système de retraite par répartition. Il sera certainement encore nécessaire de reformer notre système.

Le SPEA BN met en garde la confédération contre l'accumulation de réformes. Nous sommes toujours dans l'attente de la mise en place du compte pénibilité. Ce sujet très attendu par les salariés mériterait un soutien plus engagé de notre Confédération pour aboutir. Concernant l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, le SPEA BN considère que c'est un bon accord répondant aux problématiques actuelles d'emplois et créant de nouveaux droits pour les salariés notamment, la généralisation de la couverture santé. Cet accord est technique et complexe. Il réclame que la confédération poursuive son soutien aux syndicats dans sa pédagogie et dans sa mise en oeuvre. Cet accord nous renvoie également à l'accord national interprofessionnel sur la représentativité de 2008. Il n'y a pas une journée sans que les non signataires attaquent les équipes CFDT. Nous sommes en campagne électorale en permanence.

Au sujet de la fiscalisation des cotisations patronales des complémentaires santé par le gouvernement actuel, le SPEA BN aurait souhaité une opposition plus vive de la part de la confédération. C'est quand même un coup de poignard dans le dos des signataires de l'ANI de janvier 2013.

Le SPEA basse Normandie tient à signaler l'utilité de tous les argumentaires produits par la confédération pour une vulgarisation de ces ANI très techniques. Notre syndicat invite la confédération à s'organiser dans sa communication pour la valorisation réelle de ses engagements. N'ayons pas la signature honteuse.

Concernant maintenant, la Responsabilité Sociale des Entreprises, le SPEA BN s'est fortement impliqué dans la réflexion notamment autour de la sous-traitance responsable. En tant que syndicat de site nous portons un regard très attentif sur les politiques de sous-traitance. Notre activité nucléaire nous incite à la plus grande vigilance sur les politiques de sous-traitance. Nous devons maintenir les compétences de nos sous-traitants afin d'assurer la sûreté et la sécurité de nos installations. Notre démarche était de contractualiser une sous-traitance socialement responsable localement avec les donneurs d'ordres et les entreprises utilisatrices. Notre démarche n'a pas abouti et nous le regrettons. Le rapport d'activité précise que des pistes de réflexion seront présentées dans le courant de l'année 2014. Le SPEA BN attend avec scepticisme l'aboutissement de cette réflexion. Nous craignons que le sujet de la RSE ne tombe aux oubliettes.

Concernant le débat sur la transition énergétique, notre syndicat demande à la confédération d'être pragmatique dans ses choix. Nous lui demandons de ne pas sacrifier la filière industrielle nucléaire compétente et créatrice d'emplois en France à l'avantage d'hypothétiques emplois d'une filière industrielle du renouvelable. Notre syndicat soutient la position confédérale sur le rééquilibrage du mix énergétique en France. Mais cette orientation doit profiter à l'emploi, à l'industrie au made in France.

Je termine mon intervention en interpellant la confédération sur les moyens inexistantes pour faire fonctionner l'interprofessionnel. Actuellement les militants du SPEA BN qui s'investissent dans ces structures le font en toute illégalité vis-à-vis de leurs employeurs. Bien sûr ces moyens que nous réclamons, ne sauraient être payés par le démantèlement des IRP et par la suppression des dotations CE 0,2% et 0,08/1000.

Le SPEA BN donnera un avis majoritairement favorable au rapport d'activité.

Merci et bon congrès à toutes et à tous

## ***48ème congrès confédéral à Marseille : amendement défendu par le syndicat de l'Eure sur le rapport d'orientation***

Voici l'argumentaire soutenu par le syndicat de l'Eure pour amender le texte confédéral sur la place des adhérents dans la construction des revendications. Même si l'amendement n'a finalement pas été adopté, le débat a été pertinent.

« Bonjour à toutes et à tous.

La rédaction de l'article 3.1.1.1.0 nous a conduit à proposer un amendement.

En effet nous militons pour un syndicalisme d'adhérent et l'article tel qu'il est rédigé ne fait pas la différence entre **salarié et adhérent**.

Pour nous, nous devons en priorité élaborer nos revendications à partir des adhérents **puis** des salariés c'est le sens de notre amendement qui dit : « **Les revendications CFDT sont élaborées en partant en PRIORITE des adhérents et de leur réalité personnelle...** ».

Les salariés ne sont donc pas exclus, **pourtant la Commission des Résolutions et le Bureau National écrivent que nous désapprouvons le projet qui suggère que les revendications soient construites à partir du salarié et nous proposons de partir des revendications des seuls adhérents.**

La lecture de l'amendement que nous proposons a été **tronquée** puisque nous n'avons pas écrit : « **des seuls adhérent** » mais en **PRIORITE** des adhérents, nous n'excluons donc pas les salariés mais nous sommes des syndicalistes et non des commerçants.

Pour un syndicalisme d'adhérents nous vous demandons de **nous soutenir massivement** et vous remercions de voter pour l'intégration de l'amendement que nous proposons.

Merci pour votre écoute. »

*Assemblée Générale de l'UmN le 18 septembre 2014 au Havre*



**Aux responsables de syndicats !!**

- Pensez à renvoyer les fiches de candidature au Bureau tamponnées et signées
- Pensez à inscrire vos délégations

**AVANT LE 18 AOUT 2014**

**Formation syndicale****Actualité des inscriptions :**

- « 1<sup>ère</sup> formation », le 4-5 septembre à Sotteville-les-Rouen : le groupe est quasiment constitué, faire vite pour ceux qui doivent encore confirmer !
- Développement durable le 30 septembre, 1<sup>er</sup> octobre et 25 novembre à Villers
- **Attention ! Dernier appel à inscriptions**
  - Il manque à ce jour quelques participants pour maintenir la session de formation.
- « Agir dans les IRP », les 7-8 octobre à Villers : inscription en cours, c'est le moment de déposer les demandes de DIF syndical à votre employeur.
- « Agir sur les conditions de travail **niveau 2** (CHSCT) », le 20-21-22 octobre à Villers + 3-4 décembre à Bernay. Le lieu pour décembre vient d'être choisi. Les sections qui demandent cette formation depuis longtemps ont été sollicitées pour s'inscrire.
- « Agir sur les conditions de travail **niveau 1** (CHSCT) », le 22-23-24 octobre + 10-11 décembre à Courseulles/Mer. Cette formation a été ajoutée pour satisfaire des demandes. A ce jour, les sections considérées comme prioritaires ont été sollicitées pour s'inscrire et leur syndicat informé (secrétaire ou responsable formation). Ceux qui n'ont pas reçu de mail à ce sujet et qui seraient intéressés doivent se faire connaître auprès de l'UmN et/ou de leur syndicat. Le point des inscriptions sera fait en août et septembre. L'UmN a déjà en tête de programmer une nouvelle session dès mars 2015.

**A vos agendas !**

DATES	CE (MEMBRES ELUS)	BR (ELUS)	AUTRES RENDEZ-VOUS
<b>20 AOUT 2014</b>		Villers	
<b>9 SEPTEMBRE 2014</b>			Rassemblement des mandatés CQPM, Paris
<b>18 SEPTEMBRE 2014</b>			<b>Assemblée Générale de l'UmN (Le Havre)</b>
<b>23 SEPTEMBRE 2014</b>			Coordination des mandatés CPREFP, Paris
<b>15 OCTOBRE 2014</b>	Caen		
<b>30 OCTOBRE 2014</b>			Réunion annuelle des animateurs de formation syndicale (Caen)
<b>18 NOVEMBRE 2014</b>			Rassemblement fédéral des acteurs du développement, Paris
<b>19-20 NOVEMBRE 2014</b>			Rassemblement fédéral des animateurs de formation, Bierville
<b>26 NOVEMBRE 2014</b>		Rouen ou Elbeuf	
<b>27 NOVEMBRE 2014</b>			<b>Journée Vie et Santé au Travail, sur le compte pénibilité lieu à définir</b>
<b>16 DECEMBRE 2014</b>	Caen		

**En bleu, journées ouvertes à un large public de militants de sections.**

**Les participations sont discutées dans chaque syndicat.**

**Des informations complémentaires seront transmises aux syndicats.**

**En vert, les rassemblements de mandatés sur des sujets spécifiques.**

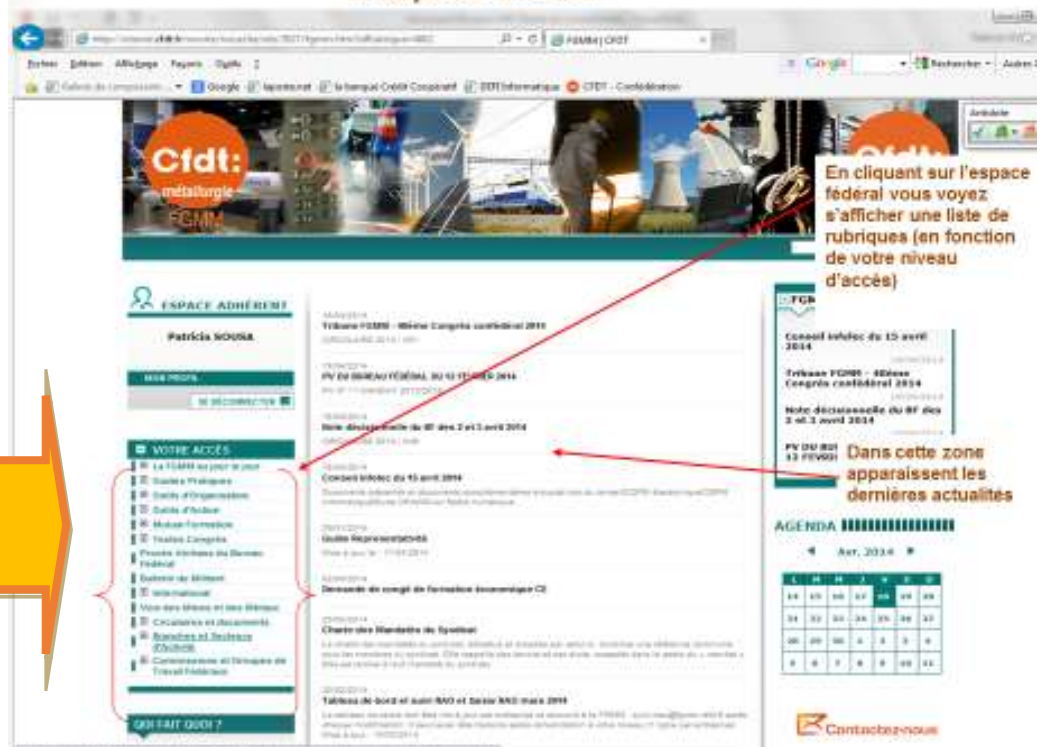
L'Outil du Mét@llo : accéder à l' « espace adhérent » sur www.cfdt.fr



Page après authentification



L'espace fédéral



C'est ici qu'il y a plein de choses intéressantes classées par thème !

Prenez l'habitude d'y aller !

